Régie des Eaux du Canal Belletrud
50 Boulevard Jean Giraud
06530 PEYMEINADE
Tél. 04.93.66.11.52.
contact@canal-belletrud.fr

Version Web

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : ++|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|-EA-|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Type de contrat : **Eau & Assainissement**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LA REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LA REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 72 ZZZ 645122

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom, prénom :..
Adresse :...
....
Code postal :...
Ville :...
Pays :..

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Nom : REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD

Adresse : 50 Boulevard Jean Giraud

Code postal : 06530
Ville : PEYMEINADE
Pays : France

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

|_|_|_|_| |_|_| |_|_| (|_|_|_|)

Type de paiement : ❑ Paiement mensuel à partir du mois de ....
Montant souhaité : .... € / mois (à défaut, vos consommations antérieures serviront de base au calcul)
❑ Paiement à la date d'échéance des factures

Signé à :

Le :

Signature :

DÉSIGNATION DE L'ABONNEMENT (RÉF. ET ADRESSE DE DESSERTE) :

Nom de l'abonné, si différent du titulaire du compte :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LA RÉGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LA REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.